



Problème d'expertise, avec des personnes malhonnête

Par **inconitoo**, le **24/03/2016** à **19:11**

Bonjour,

Voilà l'année dernière en avril 2015, j'ai malencontreusement fait une "poussette" au véhicule devant moi à un péage (j'étais à 2km le pied sur le frein). Je tombe sur des gens malhonnête comme d'habitude en disant que j'avais cassé leur voiture etc... Bref la police intervient et même la police dit qu'il n'y a aucun dégâts (et les à même remis un peu à leurs place). Donc ils insistent pour faire un constat ce que je fais mais refuse de signé. Entre temps comme je suis tombé sur des sacrés escroc ils envoient un courrier à leurs assurances (ils étaient 2) en disant s'être trompé de plaque d'immatriculation lors du constat pour bien évidemment retapé une autre voiture !!!! Mon assurance ma demandé si cela était vrai et bien sur j'ai contester, ce mec à un "garage" chez lui dans un HLM dans son appartement et trafique des voiture à longueur de journée. Cependant en janvier 2016 j'apprends que mon assurance prennent en charge les dommages (ils m'appellent 9 mois après!) Alors que ma voiture n'a JAMAIS était expertisé, l'expert à vu l'autre voiture et à payé les dommages mais moi ils n'ont jamais fais la demande de voir ma voiture!

J'aimerais savoir si cela est normal ? Y a t-il une lois avec pour obligation de voir un véhicule ?

Merci pour vos réponses!

Par **Lag0**, le **24/03/2016** à **19:16**

Bonjour,

Avez-vous, de votre coté, déclaré ce sinistre à votre assureur ? Si oui, avez-vous fait état de

dégâts sur votre véhicule ? A vous lire, je penserais que non. Il n'y a donc pas de raison que l'assurance fasse expertiser votre véhicule s'il ne présente pas de dégâts.

Par **inconitoo**, le **24/03/2016** à **19:20**

Bonjour, merci de votre réponse rapide! Sur le constat j'avais marqué qu'il n'y avait aucun dégâts "apparent" mais lui à écrit dégâts. Mais si il avait des dégâts, mon véhicule en aurait eu aussi et ils n'ont jamais demandé à le voir

Par **Lag0**, le **24/03/2016** à **19:26**

Pourquoi voudriez-vous que votre véhicule ait forcément des dégâts ? Si vous attestez vous-même à l'assureur qu'il n'y en a pas !

J'ai déjà vu des accidents où un véhicule était très abîmé et l'autre n'avait rien. Cela m'est arrivé, un véhicule m'est rentré dedans par derrière (!), le mien n'avait pas une égratignure, l'autre est resté sur place, l'avant bien enfoncé avec radiateur percé.

Tout dépend en fait des véhicules et de l'angle du choc...

Par **inconitoo**, le **24/03/2016** à **19:29**

Je trouve anormal de prendre en charge les dégâts de ce mec sachant qu'il à trafiquer pour faire passer une autre voiture à charge, enfaite les gens malhonnête sont dédommagé mais pas les gens honnête

Par **inconitoo**, le **24/03/2016** à **19:31**

J'oublie de préciser, la police à dit que forcément mon véhicule aurait eu des dégâts

Par **Lag0**, le **24/03/2016** à **19:32**

Pourquoi dites-vous "mais pas les gens honnêtes" ? Vous ne pouvez tout de même pas en vouloir à votre assureur de ne pas avoir réparé vos dégâts s'il n'y en a pas !

Quel dédommagement auriez-vous voulu avoir ?

Comme je l'expliquais plus haut, il est tout à fait possible qu'il n'y ait des dégâts que sur un des véhicules.

Par **inconitoo**, le **24/03/2016** à **19:35**

Je ne cherchais pas des dédommagements mais une justice je trouve ça injuste qu'il ai réparé une voiture qui n'étais pas celle du jour J.
Mais bon je cherche une lois qui le précise

Par **Lag0**, le **24/03/2016** à **19:40**

Si c'est le cas, c'est une escroquerie à l'assurance. C'est l'assurance qui est lésée et c'est donc à elle, si elle le souhaite, de se retourner contre "l'indélicat". Vous, vous n'êtes pas partie prenante dans cette éventuelle escroquerie et ne pouvez rien faire.

Par **inconitoo**, le **24/03/2016** à **19:42**

Ok merci pour vos réponses je me renseignerai tout de même.

Par **Lag0**, le **24/03/2016** à **19:58**

[citation] je me renseignerai tout de même.

[/citation]

Et nous comptons sur vous pour nous tenir au courant...